

paroles de la même façon que le député de Peace River et d'autres l'ont fait déjà, pour collaborer avec la présidence.

**Le très hon. M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, il n'y a aucune difficulté à cela. Je tiens vraiment à collaborer avec Votre Honneur. Quand j'ai prononcé le mot «mensonge», je le répète, je l'ai employé dans le même sens que l'a fait le leader de l'opposition à la Chambre.

**Des voix:** Rétractez-vous!

**Le très hon. M. Trudeau:** J'ai cru comprendre qu'il a dit—j'ai un peu de mal à prononcer cette expression...

**Une voix:** Le premier ministre n'a pas eu de mal à prononcer «fuddle duddle».

**Le très hon. M. Trudeau:** Ce que je veux dire, c'est qu'il s'est servi de l'expression «inexactitude terminologique», monsieur l'Orateur.

**M. Baldwin:** Nous nous comprenons, maintenant.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Ce n'est pas exactement ce que j'aurais voulu que le très honorable représentant fasse. Je crois qu'il a fait la moitié du chemin, mais j'aurais voulu qu'il suive le bon exemple des autres députés, qui sont disposés à collaborer normalement avec la présidence.

**M. Alexander:** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une dernière question supplémentaire? Je n'ai pas l'intention d'être mêlé à une confrontation avec le premier ministre. A mon avis, il brouille constamment les questions très importantes.

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

**M. Alexander:** Je le dis sérieusement.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député a présentement la parole, mais ce n'est pas pour aggraver la situation. Les choses vont déjà assez mal. J'espère que les députés s'en tiendront maintenant aux questions. Tant de rappels au Règlement ont été invoqués et tant de questions de privilège ont été posées hier au cours des 40 minutes de la période des questions qu'un certain nombre de députés, et j'ai remarqué surtout le député de Red Deer, n'ont pas pu poser de questions. Si nous continuons ainsi avec rappels au Règlement et questions de privilège, nous nous retrouverons dans la même situation. Je permets au député d'Hamilton-Ouest de poser une autre question supplémentaire et j'accorderai ensuite la parole au député de Témiscamingue.

**M. Alexander:** Merci, monsieur l'Orateur. Je continuerai d'être sérieux.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Alexander:** Puisque les paiements de la sécurité de la vieillesse ne seront plus indexés sur le coût de la vie, je me demande, maintenant qu'il est avéré que l'inflation persiste et s'accélère et sans aucun doute a des incidences sur ces paiements, si le premier ministre voudrait sérieusement reconsidérer la question de l'indexation afin que nous puissions apporter quelque soulagement à nos vieillards dans le besoin.

[M. l'Orateur.]

**Le très hon. M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, je m'excuse mais je n'ai pas saisi la première partie de la question. Je puis assurer au député que je la lirai dans le hansard pour voir si je puis lui répondre.

\* \* \*

## QUESTIONS OUVRIÈRES

EFFETS DE L'ADOPTION DU BILL C-207 SUR LA LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE—COLLABORATION DE L'ENTREPRISE PRIVÉE À DONNER DES EMPLOIS D'ÉTÉ AUX ÉTUDIANTS

[Français]

**M. Réal Caouette (Témiscamingue):** Monsieur l'Orateur, maintenant que les enfants ont fini de s'amuser, je désire poser une question supplémentaire au très honorable premier ministre.

Comment il répète sans cesse, depuis quelque temps, que l'adoption du bill permettant au gouvernement de créer d'autres ministres réglerait la situation économique du Canada, j'aimerais lui demander en quoi cela aiderait à combattre efficacement le chômage au Canada?

Ma deuxième question est celle-ci: Est-ce que le gouvernement reçoit actuellement toute la collaboration nécessaire de l'entreprise privée à travers le Canada, dans son effort visant à trouver des emplois d'été pour les étudiants?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** En ce qui a trait à la première partie de la question, monsieur le président, je dois dire au député que s'il était moins occupé à faire des mots d'esprit, il interpréterait un peu mieux ce que j'ai dit.

Quant à la deuxième partie, monsieur le président, on a demandé la collaboration de l'entreprise privée et, dans la mesure où elle nous est accordée, nous sommes heureux.

LE CHÔMAGE—L'ORDRE DU JOUR DE LA CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE

[Traduction]

**M. R. N. Thompson (Red Deer):** Monsieur l'Orateur, ma question fait suite à celle que le député de Hamilton-Ouest a posée. Vu le problème très grave auquel tant les centres urbains que les provinces doivent faire face, et étant donné le départ imminent du premier ministre, nous dirait-il s'il a pris des dispositions pour accéder à la demande du premier ministre de l'Ontario et d'autres personnes d'inscrire le chômage à l'ordre du jour de la prochaine conférence fédérale-provinciale?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, j'ai dit au premier ministre de l'Ontario que je soumettrai la question aux autres provinces. Si elles sont disposées à prolonger leur séjour à Victoria, nous sommes parfaitement d'accord pour discuter du chômage ou de toute autre question. Je voudrais toutefois que l'on comprenne bien que la tâche que nous nous sommes fixée à Victoria est essentiellement une étude constitutionnelle. J'essaie d'obtenir que cette question soit prioritaire et que tout autre sujet dont nous voulons discuter soit étudié après les débats constitutionnels.